

## Ateliers Sociolinguistiques (ASL)

Les Ateliers Sociolinguistiques, généralement appelés ASL, visent une plus grande appropriation de l'environnement social, culturel et professionnel par l'amélioration de la maîtrise de la langue française et par un développement de l'autonomie personnelle et citoyenne.

Il existe un [Cadre national de référence ASL \(2016\)](#) 

Sur certains territoires, il existe une note de cadrage spécifique des ASL :

→ [Référentiel des ASL de la Loire](#) (42)

→ [Cahier des charges des ASL de la Haute-Savoie](#) (74)



### # Publics

- Personnes souhaitant gagner en autonomie dans leur vie quotidienne (vie courante, démarches administratives, accompagnement à la scolarité des enfants, projet d'insertion socioprofessionnelle...)
- **Selon les financements demandés par l'association, certains publics peuvent être visés prioritairement** : personnes de nationalité étrangère en situation régulière et souhaitant s'installer durablement en France ; extra-européens ; signataires d'un Contrat signé avec l'OFII (CIR) depuis moins de 5 ans ; habitants d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville...
- Âgées de plus de 16 ans ou plus de 18 ans, selon les associations
- Relevant de l'alpha, du post-alpha, du Français Langue Étrangère (FLE) ou du Français Langue d'Intégration (FLI – apprentissage de la langue en immersion avec pour finalité de mieux s'intégrer en France) – [voir les profils](#)

### # Objectifs

#### Objectifs généraux :

- Apprendre le français en vue d'accéder à l'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France
- Améliorer ses compétences en particulier à l'oral, afin de pouvoir être autonome dans les différentes situations de communication de la vie courante ; initiation ou renforcement des compétences écrites
- Rompre l'isolement et faciliter l'ouverture et la participation à la vie locale et sociale

#### Objectifs pédagogiques :

- Développer la capacité de communication orale et écrite, en visant a minima le niveau A1.1 du Cadre européen de référence pour les langues ([CECRL](#))
- Informer sur les diplômes et/ou tests linguistiques (DILF, DELF, TCF...)
- Possibilité d'accompagner dans la préparation à ces diplômes ou tests

### # Modalités de fonctionnement

- Entrées et sorties selon rythme scolaire (septembre à juin, hors vacances scolaires), mais avec la possibilité dans beaucoup d'ASL d'intégrer un groupe en cours d'année
- Rythme extensif : 4 à 6h/semaine en moyenne (compatibles avec une recherche d'emploi ou un emploi)
- Ateliers collectifs (8 à 15 personnes par groupe), avec possibilités de temps individuels, selon les ASL



**Animation et encadrement :**

- Un.e intervenant.e qualifié.e et expérimenté.e dans l'enseignement-apprentissage du Français Langue Étrangère / FLI
- Possibilité de co-animation avec une équipe de bénévoles accompagnée et formée (en initial ou en continu, en interne ou non...)

**Supports pédagogiques :**

- Supports choisis en fonction des besoins des apprenants et de la réalité de la vie quotidienne
- Mise en place d'un projet pédagogique faisant recours à des outils adaptés (documents iconographiques, presse, supports audio, vidéo, logiciels...)
- Élaboration d'un corpus documentaire et d'un programme pédagogique relatifs à la connaissance et appropriation des droits, des obligations et des règles de vie en France

**Ouverture sur le quartier, la ville :**

- Sorties, visites (se repérer avec un plan, faire des démarches administratives...)
- Participation aux autres activités éventuellement proposées par l'association (sorties familiales, activités adultes, échanges de savoirs...) pour favoriser l'insertion sociale de la personne

**# Spécificités**

Inscription du bénéficiaire dans une logique de parcours personnalisé :

- Sur une démarche volontaire de la personne (pas de prescription requise)
- Un dossier d'inscription par apprenant (temps dédié à leur accueil, suivi des présences)
- Définition d'indicateurs de réussite (ou grilles de progression) sur les aspects linguistiques, l'accès à l'autonomie et la connaissance de la vie en France
- Certaines associations expérimentent des ateliers sociolinguistiques de pré-insertion professionnelle, afin de lever les freins à l'employabilité et initier une dynamique tendant vers l'insertion professionnelle
- L'ASL doit être un tremplin vers d'autres actions de formation telles que : Formations FLE de Pôle Emploi, Actions d'insertion socioprofessionnelle, Formations linguistiques complémentaires de l'OFII (A2 / B1)...

**# Contact**

Pour prendre contact avec des associations portant un ASL, consulter la cartographie des cours de français de la région :

<https://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>

> Dispositif de formation > « ASL – Actions sociolinguistiques et Actions socialisantes »

**# Pour aller plus loin :**

- ⇒ [Guide descriptif des actions socialisantes à composante langagière \(CLP 2004\)](#)
- ⇒ [Référentiel Français Langue d'Intégration \(FLI\)](#)
- ⇒ [Référentiel d'évaluation en FLE de la Cimade](#)

- ⇒ [ASLWEB](#), site de ressources incontournable pour les intervenants en ASL, animé par l'association RADyA

Voir aussi les outils ci-après, réalisés et diffusés par RADyA : les Axes de compétences des ASL et la Charte des ASL



